

**Discours de Thierry Marx, président confédéral de l'Umih,  
Clôture du Congrès de Lyon  
5 décembre 2024**

*Seul le prononcé fait foi*

Chers collègues, chers confrères, chers amis,

Nous voici au terme de trois jours de congrès intenses et enrichissants sur le thème « Ici, on innove ». Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre présence, votre engagement et vos contributions.

Nous sommes à Lyon et je ne voulais pas qu'on clôture ce congrès sans honorer la mémoire de Marc Bloch, figure majeure de la Résistance lyonnaise.

« Rescapé » des lois anti-juives, arrêté par la Gestapo le 8 mars 1944 tout près d'ici, il sera fusillé le 16 juin 1944 après avoir été torturé sans jamais livrer la moindre information.

Dans son livre, *L'Étrange Défaite*, Marc Bloch analyse avec lucidité la déchéance de la France en 1940.

Il attribue cet effondrement à une bureaucratie figée dans les schémas hérités de la Première Guerre mondiale, incapable de s'adapter aux réalités modernes de la guerre éclair allemande.

Il critique la paralysie des élites, leur perte de responsabilité et de courage.

Cette critique résonne avec force aujourd'hui, alors que l'adoption d'une motion de censure plonge notre pays dans le chaos.

Elle renvoie l'image désolante d'un monde politique plus préoccupé par ses querelles internes que par l'intérêt général.

Certes, le débat est essentiel à la démocratie. Il est naturel que la construction d'un budget soulève des négociations et des compromis.

Mais aujourd'hui, nous assistons, impuissants, au bal des egos.

Nous sommes devenus les dommages collatéraux d'une classe politique irresponsable, prisonnière de son propre calendrier. Et nous avec !

Face à cette situation absurde au sens de Camus dans *Le Mythe de Sisyphe*, nous avons compris que nous n'avons rien à attendre de nos élus.

Comme chefs d'entreprise, nous n'avons pas les moyens de l'absurde, nous devons trouver notre propre sens à travers nos choix, nos actions, nos passions.

Les marchés financiers, eux, ne nous attendent pas : l'écart du taux d'emprunt entre la France et l'Allemagne atteignait, lundi dernier, 0,88 %.

Si on appliquait cette différence de taux sur la dette de la France, cela représenterait vingt neuf milliards d'euros (29 milliards d'euros)

Laisser notre pays dans une telle situation est une preuve d'irresponsabilité.

Sommes-nous capables de dépasser les inerties, de réformer nos structures et de répondre collectivement aux défis de notre époque ?

Marc Bloch nous enseigne que la victoire repose autant sur l'agilité des institutions que sur le courage et la lucidité des hommes.

Alors je vous le demande, ayons ce courage, nous aussi, de nous remettre en question pour ne pas sombrer.

Rejetons la défiance et les petites lâchetés fratricides qui nous divisent, nous affaiblissent et nous font courber l'échine face aux défis.

L'heure n'est pas à la capitulation, mais au réveil de notre conscience collective. Car c'est dans l'action commune que nous trouverons la force de notre renouveau.

Vous allez me dire, et vous aurez raison, que pour la première fois depuis bien longtemps, l'Umih ne perd plus d'adhérents, elle en gagne ! Avec une hausse de 15 % d'entreprises et de 20% du nombre de leurs salariés, c'est une victoire collective.

Mais, derrière ces chiffres se cachent de fortes disparités qui persistent entre territoires.

Je m'interroge.

La réalité de notre implantation syndicale ne marque-t-elle pas les limites de notre organisation, avec une structuration très inégale d'un département à l'autre ?

Ne serait-il pas judicieux de mutualiser une partie de nos moyens pour que tous les départements puissent avancer à un rythme équitable ?

Pas systématiquement bien sûr, mais à chaque fois que cela est profitable à notre fonctionnement et plus utile pour nos adhérents.

- Quels sont les nouveaux outils qui seraient essentiels à notre développement ?
- En quoi l'automatisation de certaines tâches administratives pourrait-elles nous faire gagner du temps ?
- Comment faire pour ne jamais empiéter sur votre indépendance ?

Plutôt que d'asséner des réponses toutes faites, je préfère réfléchir, avec vous, aux bénéfices d'une transformation digitale et organisationnelle de notre modèle syndical.

Pour cela, je souhaite m'adonner à un exercice de maïeutique, cher à Socrate, qui consiste à « faire accoucher » les vérités que nous portons déjà en nous grâce à un questionnement stimulant.

Même si, nous en conviendrons tous, je n'ai pas tout à fait le physique d'une « sage-femme » !

Aujourd'hui, nous gérons 106 sites Internet avec autant de contrats d'hébergement et de maintenance.

Comment la mutualisation de nos moyens, telle que nous l'avons envisagée avec le nouveau site de l'Umih, pourrait nous aider à :

- Partager les coûts pour investir dans une plateforme commune, moderne et performante, comme première porte d'entrée vers notre organisation avec plusieurs milliers de visiteurs par jour ?
- Renforcer notre visibilité avec une communication unifiée, des campagnes de référencement optimisées, et une stratégie claire pour attirer les adhésions en ligne ?
- Simplifier les adhésions avec des fiches préremplies grâce aux données SIRET des entreprises, des paiements facilités, et une gestion administrative automatisée pour la facturation, les relances et les encaissements ?

Et si l'intelligence artificielle devenait notre alliée ?

Nos équipes auraient la capacité d'offrir à nos adhérents des réponses juridiques, fiscales ou sociales en temps réel, 24h/24 et 7j/7, car nos chefs d'entreprises n'ont pas le temps de se déplacer ou d'attendre des réponses.

Enfin, en regardant des initiatives comme UmiVitalité, est-ce que l'Umih n'ouvre pas la voie à un syndicalisme renouvelé qui conjugue efficacité collective avec indépendance syndicale ?

- Un site unique et commun à tous les départements.
- Une communication unifiée avec des tarifs compétitifs.
- Des demandes d'entreprises collectées directement depuis le site national et rattachées à chaque département.
- Des fichiers de prospectus fournis par les départements et mis à disposition d'une équipe de téléconseillers UmiVitalité.
- Un numéro d'appel pour les entreprises avec des prises de rendez-vous en ligne.
- Un suivi par département des demandes des entreprises et un commissionnement des syndicats sur les adhésions qui relèvent de leur territoire.

Pour que cette transformation de notre organisation soit pleinement efficace, l'Umih n'aurait-elle pas intérêt à assouplir les barrières à l'entrée du syndicat en proposant :

- Un prix d'appel pour une offre découverte, ce que nous avons initié lors de la campagne de représentativité ?
- Et divers niveaux de services payants à des tarifs compétitifs pour nos adhérents ?

Les plateformes ont réussi à le faire en proposant une offre gratuite pour le plus grand nombre et des abonnements premium selon les services souscrits !

Alors pourquoi pas nous !

Plutôt que de travailler chacun de notre côté, unissons nos forces pour construire ensemble ces nouvelles offres ! Trouvons le courage de faire davantage, de faire mieux, de faire différemment !

Prenons un autre exemple, celui de la bataille pour le *Fait Maison*. Nous avons mené une campagne remarquable pour le retrait de la proposition de loi sur la mention stigmatisante « *Non fait maison* ».

Pour autant, nous n'avons pas su tirer pleinement parti de ce succès pour rassembler un grand nombre d'entreprises, qu'elles soient ou non adhérentes à l'Umih.

Pourtant, le « *Fait maison* » est un combat existentiel pour protéger toute la filière des métiers de bouche !

C'est un sujet de société qui renvoie à notre identité, nos terroirs, notre modèle d'agriculture, en un mot à la France que nous voulons.

Je profite de cette occasion pour exprimer le soutien indéfectible de l'Umih aux agriculteurs, aux paysans, qui sont nos camarades de travail sans lesquels notre existence serait compromise.



Mesdames, messieurs les élus, la défense de nos agriculteurs est un enjeu collectif qui dépend de nous tous.

Mesdames, messieurs les élus, acceptez notre main tendue pour travailler ensemble à promouvoir le « Fait maison » !

Pour cela, nous demandons l'instauration d'un label clair et cohérent, adapté aux réalités de nos métiers, qui garantisse la transparence sur l'origine des produits issus de notre agriculture.

J'insiste, l'enjeu de ce label est de protéger tous les métiers de bouche qui sont le reflet de l'art de vivre à la française.

Nous croyons fermement qu'un consensus existe sur cette question. Il est temps d'agir et d'envoyer un message fort à nos restaurateurs mais aussi à nos agriculteurs !

Sur les titres-restaurant, nous avons repris notre combat contre la prolongation de leur utilisation pour payer ses courses au supermarché.

Selon le président de la Commission nationale des titres-restaurant, le détournement de ce dispositif conduirait la Cour des comptes à remettre en cause l'exonération de charges.

Cela signerait l'arrêt de mort du titre-restaurant. 40 000 emplois seraient menacés !

Comment est-ce possible !

Les restaurateurs sont les nouveaux otages du pouvoir d'achat.

Mesdames messieurs les élus, là-encore faites preuve de responsabilité et rendez-nous le titre-restaurant !

Créons un titre-alimentation qui mettrait en avant les produits d'une agriculture durable.

Ce titre aurait le mérite de toucher 80 % des salariés français contre seulement 15 % pour les titres-restaurants.

Apprenons de la mobilisation pour le « *Fait Maison* ». Trouvons les moyens de donner la parole aux 175 000 restaurateurs pour qu'ils s'expriment sur l'impact direct de cette mesure pour leur entreprise !

Ce que nous avons réussi à faire « par le haut » — avec une tribune commune signée avec la CGAD, le GHR et le SNARR — faisons-le également « par le bas », en proposant un cadre simple et rassembleur pour toutes les entreprises.

J'ai la conviction que nous avons besoin de construire de nouveaux points d'appui sur le modèle des plateformes, pour connecter toute la profession, faire bloc et interagir ensemble, pour défendre nos entreprises.

Car plus nous arriverons à fédérer d'entreprises autour de nous, plus nous élargirons notre audience, plus l'Umih sera forte face aux pouvoirs publics !

- Et plus l'effet de réseau incitera nos partenaires à proposer des avantages pour nos chefs d'entreprises, mais aussi leurs salariés, avec les tarifs réduits d'un comité d'entreprise pour la billetterie, les vacances, les loisirs...
- Plus notre base d'adhérents s'élargira.
- Plus nous générerons de revenus, grâce aux cotisations bien sûr, mais aussi aux commissions faibles perçues sur les transactions, et aux nouveaux partenariats.

Sur l'innovation, par exemple, l'Umih pourrait :

- Diffuser régulièrement les rapports sur les tendances émergentes
- Organiser des webinaires d'essai pour tester les nouvelles solutions adaptées à nos métiers
- Négocier des avantages ou des réductions auprès des fournisseurs
- Aider nos adhérents à obtenir les aides nécessaires pour intégrer de nouvelles technologies.

Sur l'accompagnement des nouveaux restaurateurs, l'Umih doit lancer sa plateforme Umih Jeunes Entrepreneurs pour répondre aux besoins de formation identifiés par le syndicat.

23 fermetures de bars ou de restaurants par jour !

Ce n'est juste plus possible.

La branche restauration, présidée par Franck Chaumès, va proposer une formation « Permis d'entreprendre » pour ces nouveaux restaurateurs, en collaboration avec Umih Formation.

Rendons cette formation obligatoire !

Accompagnons le « Permis d'entreprendre » d'un programme de mentorat avec un système d'alerte précoce pour détecter les entrepreneurs en difficultés.

Mes amis, je suis conscient que toutes ces pistes de réflexion contribuent à renouveler en profondeur notre modèle syndical.

Je suis aussi convaincu que nous pouvons réussir, que nous pouvons montrer l'exemple, pour peu que nous acceptions collectivement de fonctionner, non plus comme une somme de 106 micro-entreprises, mais comme une grosse PME de 300 salariés, capable de mutualiser ses forces tout en respectant l'indépendance de chacun.

Comme vous tous, je suis aussi un chef d'entreprise.

Aujourd'hui, il semblerait parfois qu'un diplôme d'HEC soit mieux considéré qu'un CAP Cuisine pour réussir !

Soyons honnêtes, ces jeunes professionnels formés aux exigences de la gestion, ont bousculé nos pratiques en introduisant :

- Plus de rigueur avec une meilleure gestion des équipes, des plannings et des ressources.
- Plus de réalisme sur les contraintes de rentabilité.
- Plus d'agilité pour anticiper les tendances du marché.



Ces évolutions ne doivent pas nous faire peur. Au contraire, elles doivent être vues comme des opportunités d'enrichir nos pratiques. Car ces nouveaux managers ne font que s'appuyer sur de nouveaux outils pour « processer » nos métiers !

Ce que je vous propose, c'est d'accepter ces apports, d'intégrer cette modernité à nos fondamentaux, sans jamais perdre de vue ce qui fait la singularité de nos métiers :

- L'authenticité d'un accueil chaleureux.
- Le plaisir de faire découvrir un plat, un vin, une atmosphère unique.
- Le respect du client et des traditions, mais aussi des évolutions du monde dans lequel nous vivons.

Nos métiers, chers confrères, sont des métiers de passion, d'engagement, et d'humanité.

Ce sont des métiers qui demandent :

- Un investissement personnel intense
- Une détermination à toute épreuve
- Un sens de l'hospitalité et du respect.

Ces qualités sont notre signature, notre marque de fabrique. Et il ne faut pas les sous-estimer ou les sacrifier sur l'autel d'une modernité mal comprise.

L'innovation est un moteur, mais ce n'est pas une fin en soi.

Dans un restaurant ou un hôtel, le charme de l'expérience ne réside pas seulement dans des standards irréprochables, mais dans la qualité d'accueil des équipes, leur capacité à improviser, à créer une relation authentique avec les clients.

Le client s'attend toujours à une expérience parfaite mais l'obsession de l'excellence étouffe parfois la créativité et l'imperfection humaine qui sont pourtant des sources d'authenticité et de lien dans nos métiers.

Je remercie Julia de Funès pour sa contribution à notre congrès et sa critique habile de ces dérives.



Je crois fermement que l'avenir de notre profession repose sur un équilibre entre tradition et innovation.

À nous de relever ce défi avec fierté et ambition, à nous de montrer l'exemple car "l'exemple est la preuve de l'autorité".

Vive l'Umih !